

TOUT PUBLIC



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

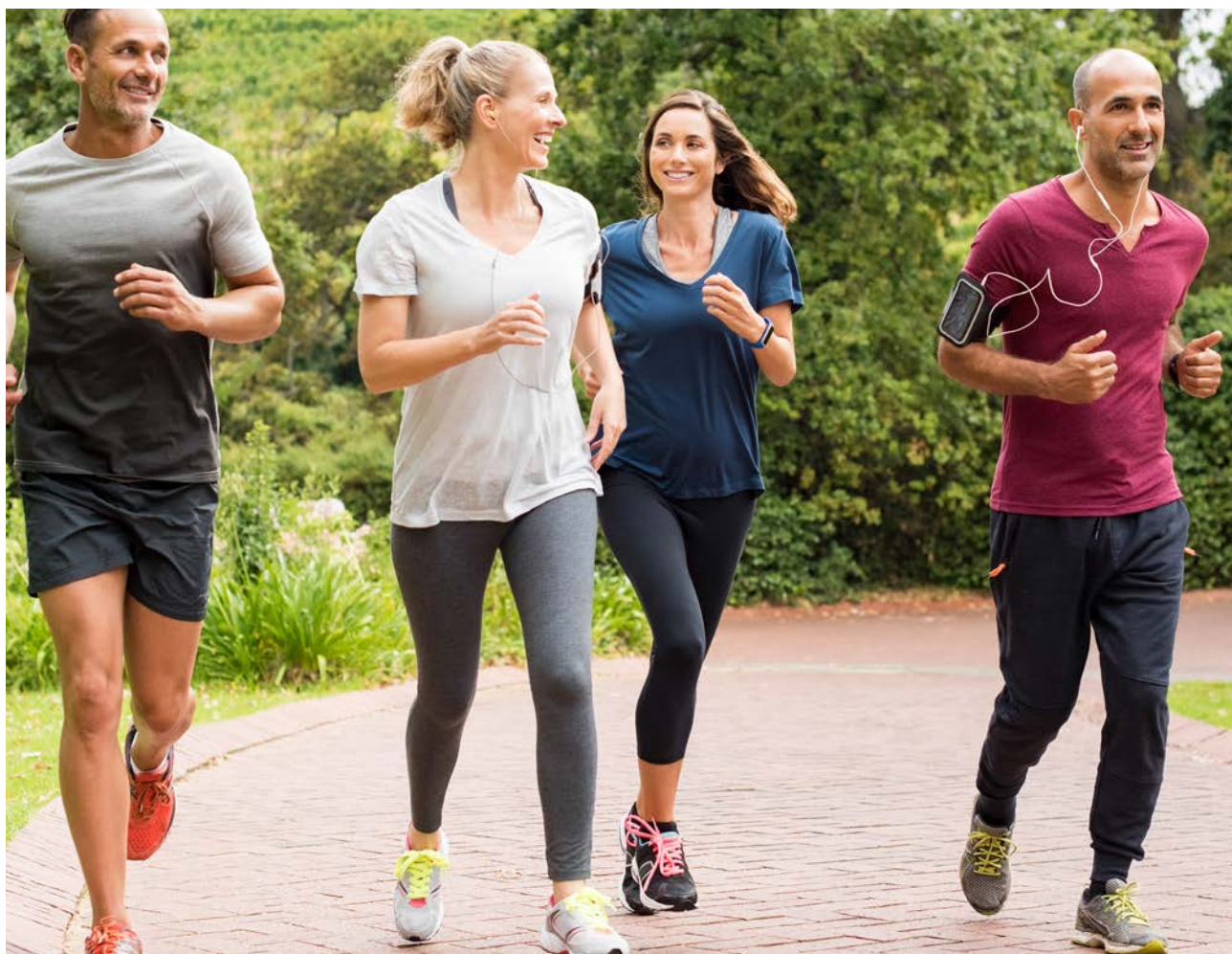


2020 - 2024

PLAN DÉPARTEMENTAL SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	P. 6
QU'EST-CE QUE LE SPORT SANTÉ.....	P. 8
STRATÉGIE DU DÉPARTEMENT	P. 11
AXE 1 : LA PRÉVENTION.....	p. 13
Fiche action A : Collège en Forme	p. 14
Fiche action B : Suivi Médical de Prévention	p. 15
AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT	p. 16
Etat des lieux	p. 17
Stratégie du Département.....	p.19
Fiche action A : Centre ressource départemental	p. 20
Fiche action B : Plateformes Sport-Santé.....	p. 21
Nouveautés 2020	p. 22
Création d'un label	p. 22
Financement des clubs sur des créneaux Sport Santé.....	p. 22
Fiche Action C : clubs proposant des créneaux Sport Santé.....	p. 23
CONCLUSION.....	P. 24



PRÉAMBULE

Lutter contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées est un enjeu de santé publique. Ainsi, la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 a pour ambition de (re)mettre les Français en mouvement sur tous les territoires, de déployer des pratiques adaptées accessibles et encadrées et de faire reconnaître pleinement le rôle majeur des activités physiques et sportives pour la santé physique et mentale de chacun.

Un des enjeux principaux est de réinventer le sport pour les publics les plus éloignés de la pratique en veillant à ce qu'il contribue à l'amélioration de la santé et la prévention des maladies.

Prévenir est la ligne de conduite du Département, acteur incontournable de la santé publique sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône.

Ainsi, depuis 2015, la collectivité a fait le choix d'asseoir sa politique sportive en matière de prévention et d'éducation à la santé par le sport en organisant **le 1^{er} colloque départemental Sport Santé le 15 juin 2016**. Ce fut l'occasion de réunir les acteurs du Sport Santé avec notamment la présence de communes, du mouvement sportif, des médecins du sport, de l'Education nationale, des professionnels en activité physique adaptée. Les nombreuses actions mises en place ou à venir en matière de Sport Santé ont ainsi été mises en lumière, avec comme mot d'ordre le bien-être général des Provençaux.

Afin de poursuivre son investissement dans les actions Sport Santé, le Département a souhaité mettre en place un plan ambitieux : **le Plan départemental Sport Santé et Bien-être 2020-2024**, successeur du Plan départemental Sport Santé et Bien-être 2017-2020. Il implique directement les acteurs du Sport Santé, des communes, du mouvement sportif et de la médecine du sport. Il s'adresse aux collégiens, aux personnes en situation de handicap, aux personnes sédentaires, aux personnes souffrant de maladie chronique et/ou en affection de longue durée et aux personnes du Bel Âge.



Ce plan comporte 3 objectifs principaux :

- ▣ Renforcer l'animation du territoire en matière de prévention et d'éducation à la santé par le sport : promouvoir un mode de vie physiquement actif dès le plus jeune âge
- ▣ Développer l'offre de pratique Sport Santé sur le territoire : préserver pour tous l'autonomie et l'espérance de vie en bonne santé
- ▣ Promouvoir et homogénéiser le Sport Santé : développer des ressources territoriales Sport Santé Bien-être et faciliter la mise en réseau des différents acteurs (mouvement sportif, usagers, professionnels de santé, milieu académique...)



QU'EST-CE QUE LE SPORT SANTÉ ?

Le « Sport Santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant. Ceci conformément à la définition de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé : physique, psychologique et sociale.

Depuis le 1^{er} mars 2017 les médecins sont habilités à prescrire aux patients souffrant d'une affection longue durée (ALD) des activités physiques selon les modalités précisées au Journal Officiel le 31 décembre 2016.

Rappel de la loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

CHAPITRE II « Prescription d'activité physique » Art. L. 1172-1. – Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. « Les activités physiques adaptées sont dispensées dans des conditions prévues par décret. »

Rappel du décret

Le décret précisant les conditions de prescription et le parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée est repris au JORF n°0304 du 31 décembre 2016 Texte n°48. Le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Plus récemment, le ministère de la Santé a décidé d'engager avec le ministère des Sports « une démarche concertée pour favoriser l'activité physique comme outil de prévention et d'éducation thérapeutique des patients atteints de maladies chroniques ». Il s'agit de réinventer le sport pour les publics les plus éloignés de la pratique en veillant à ce qu'il contribue à l'amélioration de la santé et la prévention des maladies.



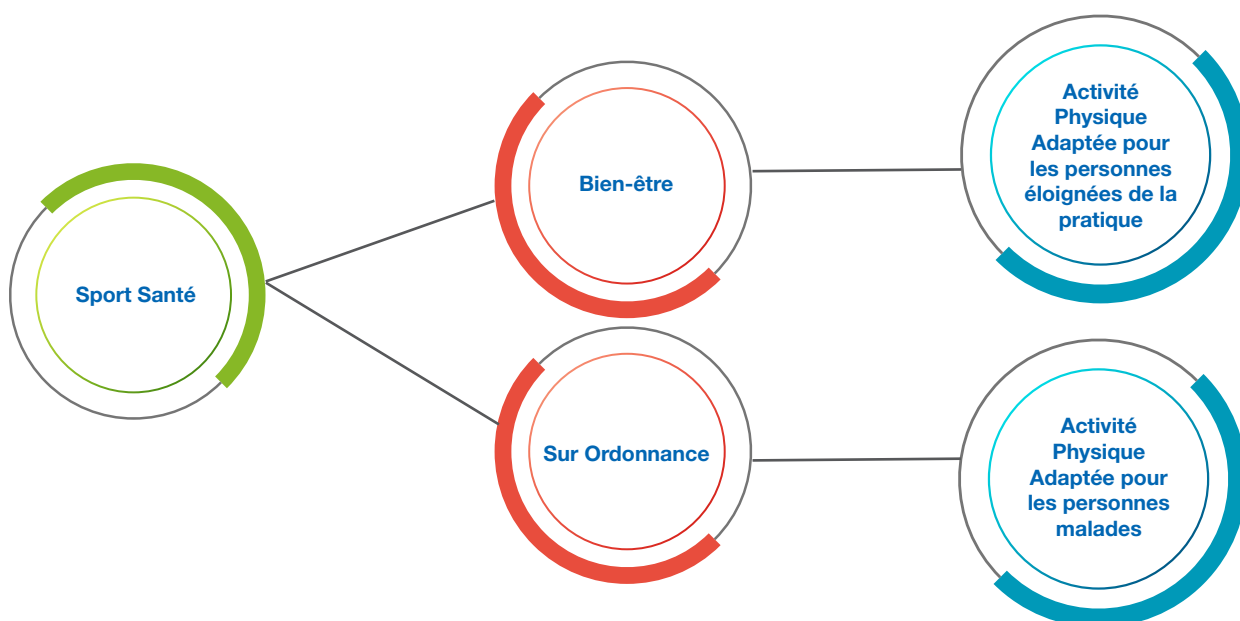
Enjeux :

46% des Français déclarent pratiquer un sport pour être en bonne santé.

En France, le coût social de prise en charge des malades en ALD s'élève à environ 90 milliards d'euros et celui des maux provoqués par la sédentarité à 17 milliards d'euros (source : Le Monde, 30/01/2019 « Le Sport Santé en attente d'une stratégie nationale »).

La pratique d'activités physiques ou sportives contribue au maintien de la santé chez le sujet sain dans le cadre de la prévention primaire. Elle contribue aussi chez les personnes vivant avec une maladie chronique non transmissible à améliorer l'état de santé. Mais permet aussi de prévenir l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques (prévention tertiaire).

LE SPORT SANTÉ À L'HEURE ACTUELLE PEUT SE SCHÉMATISER DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Promouvoir l'activité physique au-delà de sa connotation purement sportive

Exemples d'activité physique pour la population générale (rapport ANSES)

Contexte	AP cardio respiratoire	Renforcement musculaire	Équilibre	Souplesse
Domestique	• Marche (rapide) • Marche en montée • Montée d'escaliers • Travaux ménagers (passer l'aspirateur, etc.) • Jardinage • Bricolage	• Marche (rapide) • Marche en montée • Montée d'escaliers (courses, bricolage) • Jardinage (creuser, bêcher, etc.) • Se mettre debout à partir d'une position assise • S'accroupir • Lever et porter des charges lourdes	• Se tenir debout sur une jambe	• Travaux ménagers
Transport	• Montée d'escaliers • Monter et descendre du bus, etc. • Marcher pour se rendre dans un commerce de proximité, etc.	• Montée d'escaliers	Utiliser • le vélo, • la trottinette	
Loisirs	• Marche • Natation • Vélo • Rameur • Course à pied • Gymnastique • Aérobic • Acquatique • Golf • Raquettes (neige) • Danse - etc.	• Vélo • Danse • Natation • Exercices d'assouplissement • Gymnastique acquatique ou d'entretien • Taï chi • Golf • Exercices utilisant le poids corporel ou un mur comme point de résistance (redressements assis, oppositions, appuis), avec petit matériel (bandes élastiques, bracelets lestés, haltères) ou des appareils de renforcement musculaire (rameur, vélo d'appartement, ...)	• Vélo • Danse • Pétanque • Golfe • Taï chi • Yoga • Marche (en arrière, de côté, sur les talons, sur les pointes de pieds, etc.), marche en suivant une ligne ou une bordure • Exercices posturaux et d'équilibration à partir de supports instables (sol mou, plateau mobile), de conditions sensorielles modifiées (au niveau visuel ou en variant la position de la tête), d'un déplacement intégrant des changements de direction, de franchissement d'obstacle ou d'évolution sur un espace limité au sol ou une surface réduite, d'appui du pied (pointe de pieds, talons, etc.).	• Taï chi • Golf • Yoga • Pétanque • Exercices d'assouplissements spécifiques (étirements)



STRATÉGIE DU DÉPARTEMENT

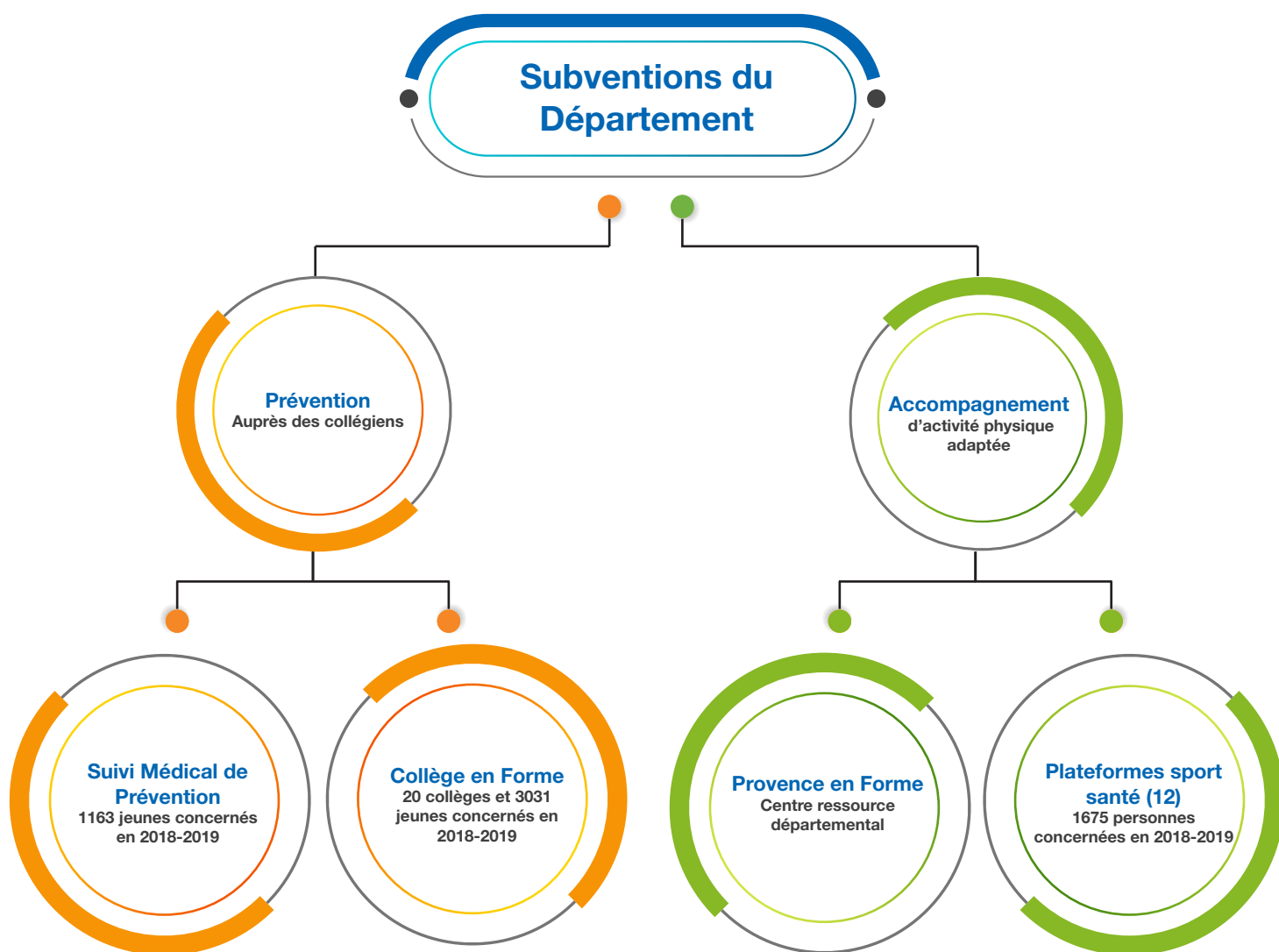
État des lieux : 14% des enfants et adolescents et 34% des adultes du département sont en surpoids. 16% des Bouches-rhodaniens souffrent également d'une affection longue durée (ALD).

Partant de ce constat, le Département s'est engagé à lutter contre la sédentarité et améliorer la santé des Bouches-rhodaniens, notamment en mettant en place un Plan départemental Sport Santé depuis 2017 proposant à la fois des actions de prévention et de suivi. Ces actions ont pour but de promouvoir la santé par le sport et la nutrition.

Les objectifs principaux de ce plan sont :

- ▣ Préserver pour tous l'autonomie et l'espérance de vie en bonne santé
- ▣ Promouvoir un mode de vie physiquement actif dès le plus jeune âge
- ▣ Renforcer l'animation du territoire en matière d'éducation à la santé par le sport
- ▣ Accompagner le mouvement associatif dans la mise en œuvre d'actions de prévention
- ▣ Développer des ressources territoriales Sport Santé Bien-être et faciliter la mise en réseau plus systématique entre les acteurs concernés (professionnels de santé, secteur social, sportif, usagers, collectivités...), tout en garantissant un accès de proximité à l'ensemble de la population des Bouches-du-Rhône.

LA STRATÉGIE GLOBALE DU DÉPARTEMENT S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX AXES PRIORITAIRES :
LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT.



AXE 1 : LA PRÉVENTION

La prévention est le point de départ du Plan départemental Sport Santé Bien-être. En effet, la prévention s'adresse non seulement au cœur de cible du Département, à savoir les collégiens, mais elle doit permettre de freiner les effets néfastes de la sédentarité en faisant la promotion des bienfaits de l'activité physique et de l'importance de l'alimentation.

Le but est de promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité en :

- ▣ Sensibilisant et en accompagnant dès le plus jeune âge pour promouvoir l'activité physique et réduire les comportements sédentaires
- ▣ Renforçant la visibilité et la précision liées à l'offre

Le service des Sports du Département mise sur la prévention auprès des jeunes collégiens. En effet, de récentes études montrent que 14% des enfants et adolescents sont en surpoids dans les Bouches-du-Rhône. L'objectif est donc de leur donner de bonnes habitudes alimentaires et de les inciter à la pratique sportive. L'idée est que les enfants puissent ensuite partager ces bonnes pratiques acquises à l'ensemble de leur famille comme un effet domino.

À L'HEURE ACTUELLE, LE DÉPARTEMENT FINANCE DEUX DISPOSITIFS À DESTINATION DES COLLÉGIENS :



La volonté est de diversifier les canaux pour atteindre un maximum de jeunes. Un accent plus important doit donc être mis sur la communication et les outils dématérialisés (internet, films...). Les MPJS devraient y jouer un rôle plus important car elles reçoivent des publics jeunes.

PRÉVENTION / FICHE ACTION A / COLLÈGE EN FORME

Objectif opérationnel :

Sensibiliser les collégiens pour promouvoir l'activité physique, la nutrition et réduire les comportements sédentaires

PUBLIC CIBLE

Collégiens des classes de 6^e et 5^e du département

LES AXES

- ▣ Éducation et promotion à la santé par la pratique d'une activité physique : tests d'état de forme évaluant la force, la souplesse, l'équilibre, l'endurance, la vitesse
- ▣ Sensibilisation à une alimentation équilibrée : mise en place d'ateliers nutrition

CADRAGE DE L'ACTION

- ▣ L'action se déroule sur une année scolaire
- ▣ Elle est encadrée par des personnes diplômées d'activités physiques adaptées
- ▣ Il n'y a pas de coût pour les collèges participants

MODALITÉS DE L'ACTION

Deux associations partenaires mènent à bien l'action :

- ▣ Le Comité départemental des Offices Municipaux des Sports met en place un rallye sport/santé (méthode ICAPS) avec un questionnaire sur les habitudes concernant l'activité physique et sportive ainsi que la nutrition. Un retour est ensuite fait dans les classes. Il comprend un bilan des tests effectués et le rappel des bonnes habitudes alimentaires par un nutritionniste
- ▣ Le Comité départemental d'Athlétisme met en place des tests d'état de forme en début et fin d'année scolaire (méthode DIAGNOFORM). Un retour est fait dans les classes sur les thèmes de l'alimentation, du sport et de la santé. Un nouveau test est effectué en fin d'année pour «évaluer les progrès»

POINTS DE VIGILANCE ET LEVIERS

- ▣ Favoriser la pratique régulière d'une activité physique chez les collégiens en leur faisant prendre conscience de l'importance de l'activité physique et en leur donnant envie de se dépenser plus
- ▣ Développer les connaissances des collégiens sur la nutrition (alimentation équilibrée et pratique d'une activité physique régulière) pour la santé
- ▣ Mobiliser et accompagner les équipes éducatives à poursuivre dans la même direction

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ▣ Nombre de collégiens sensibilisés
- ▣ Roulement dans les collèges bénéficiaires
- ▣ Incidence sur le taux de sédentarité des adolescents

PERSPECTIVES

- ▣ Croiser la liste des collèges bénéficiaires avec la liste des collèges utilisant nos autres dispositifs afin de toucher un nombre plus important d'établissements.
- ▣ Intégrer ce dispositif dans le catalogue d'appel à projets des actions éducatives afin de toucher un maximum de collèges du département.
- ▣ Créer une vidéo promotionnelle

PRÉVENTION / FICHE ACTION B / SUIVI MÉDICAL DE PRÉVENTION

Objectif opérationnel : Prévention des risques de blessures liés à la pratique d'une activité physique et sportive pour les collégiens du département

LES AXES

- Tester les capacités physiologiques et musculaires
- Détecter les contre-indications à la pratique de l'activité sportive et prévenir les blessures
- Améliorer son hygiène de vie quotidienne, sa préparation physique et son entraînement

CADRAGE DE L'ACTION

- L'action se déroule sur une année scolaire. Les visites médicales sont assurées par les trois centres partenaires. L'intégralité du coût de la visite est prise en charge par le Département
- Pour en bénéficier, il faut être âgé de 10 à 16 ans, pratiquer un sport dans une section sportive ou AS des collèges ou clubs sportifs des Bouches-du-Rhône et ne pas être inscrit sur les listes de sportifs de haut niveau

MODALITÉS DE L'ACTION

- Les professeurs d'EPS des sections sportives ou AS des collèges ou les entraîneurs des clubs sportifs des Bouches-du-Rhône doivent faire parvenir une liste de sportifs éligibles au service des Sports du Département qui valide la liste et transmet les convocations.
- Les jeunes se rendent ensuite, munis de leur convocation, dans un des centres pour effectuer la visite qui comprend : un bilan de santé complet avec électrocardiogramme (sur avis médical), une spirométrie, une consultation diététique, une évaluation psychologique, une consultation morphologique
- Il est demandé aux bénéficiaires de remplir un questionnaire de satisfaction à la fin de la visite

POINTS DE VIGILANCE ET LEVIERS

- Garantir une uniformité des pratiques dans les différents centres

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Retour des centres sur le nombre de visites effectuées (à comparer au nombre de convocations émises) et le nombre de cas graves/urgent détectés (sans trahir le secret professionnel, ces données sont anonymes)
- Analyse des questionnaires de satisfaction

PERSPECTIVES

- Essayer d'améliorer l'accès pour l'ensemble des jeunes du département (améliorer le maillage des centre médico-sportifs pour plus de proximité) : trouver de nouveaux centres de suivi dans les zones non couvertes (Nord du département notamment) ou proposer des visites directement dans les collèges (mais vigilance sur le bien-fondé du déplacement)
- Développer l'outil numérique pour le questionnaire de satisfaction
- Proposer pendant la visite un questionnaire anonyme interactif à remplir sur tablette (habitudes alimentaires et activités physiques) pour pouvoir en exploiter les données.

AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT

Cet axe s'adresse plus particulièrement aux populations qui rencontrent des difficultés pour accéder à une pratique physique et sportive adaptée, à savoir :

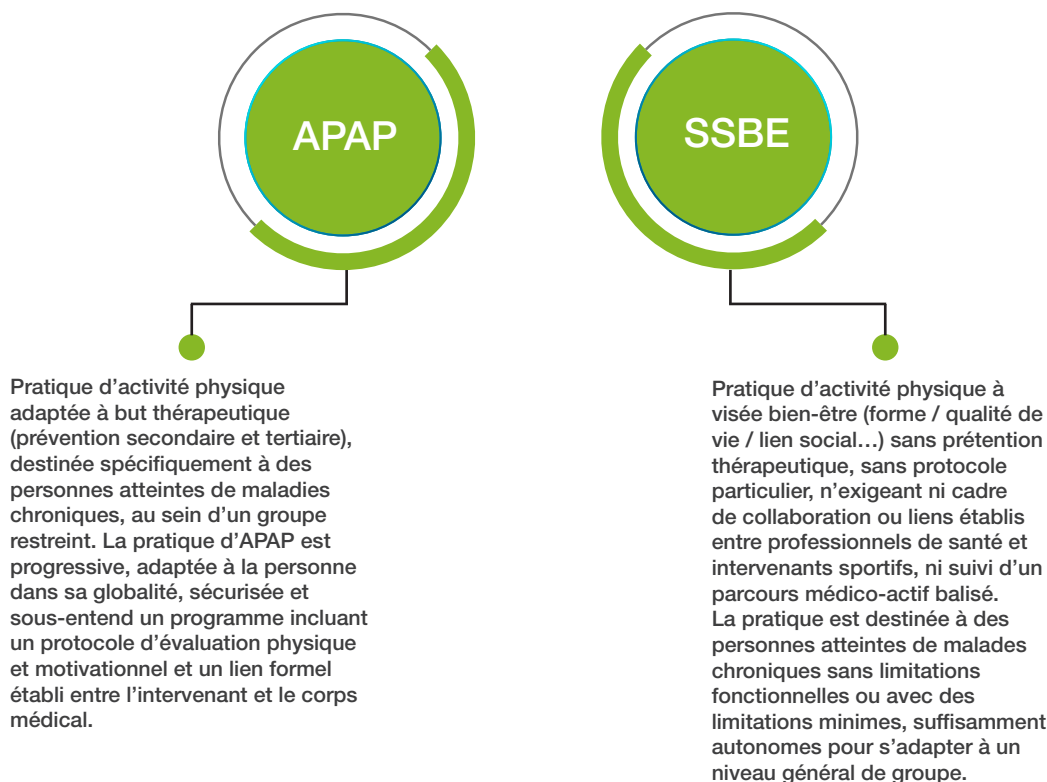
- ▣ les personnes sédentaires,
- ▣ les personnes avançant en âge, quel que soit le degré de leurs capacités,
- ▣ les personnes en situation de handicap,
- ▣ les personnes atteintes de maladie chronique ou d'Affection longue durée (ALD).

Il concerne principalement le développement de l'activité physique adaptée avec la volonté :

- ▣ D'identifier l'offre d'accueil et d'encadrement
- ▣ De structurer et cadrer cette offre, de former les intervenants
- ▣ De la rendre visible et de la valoriser
- ▣ De mobiliser et d'accompagner les prescripteurs pour le sport sur prescription

L'accompagnement concerne principalement la prescription d'activité physique adaptée pour laquelle il existe deux types d'offres sportives :

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE PERSONNALISÉE (APAP) ET LE SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE (SSBE).



Etat des lieux

Afin de structurer l'offre de pratique Sport Santé sur le territoire et assurer un suivi des actions inscrites dans le Plan départemental Sport Santé Bien-Être 2015-2019, le Département a participé activement à la création du **centre ressource Sport Santé** nommé « **Provence en Forme** », officiellement créé en novembre 2018.



Ce centre ressource est piloté conjointement par le CDOS et le CDOMS. Il regroupe le mouvement sportif, les Offices Municipaux des Sports, la Faculté des Sciences du Sport, l'ARS, les communes, le CREPS, les centres de médecine du sport.

Il a pour missions :

- De recenser les associations Sport Santé du territoire
- De mettre en place des colloques, réunions d'informations et stands aussi bien à destination des professionnels du Sport Santé (milieu médical, mouvement sportif, milieu académique) que des usagers de manière à les renseigner sur les bienfaits de l'activité physique et les offres adaptées...
- De proposer des formations à destination des éducateurs sportifs
- De développer l'offre sport santé sur le territoire, notamment en développant les connexions entre le milieu médical et le mouvement sportif
- De fédérer l'ensemble des acteurs Sport Santé du territoire autour d'un projet commun

Il se compose actuellement de 12 Plateformes Sport-Santé opérationnelles et de proximité reconnues et financées par l'Etat qui :

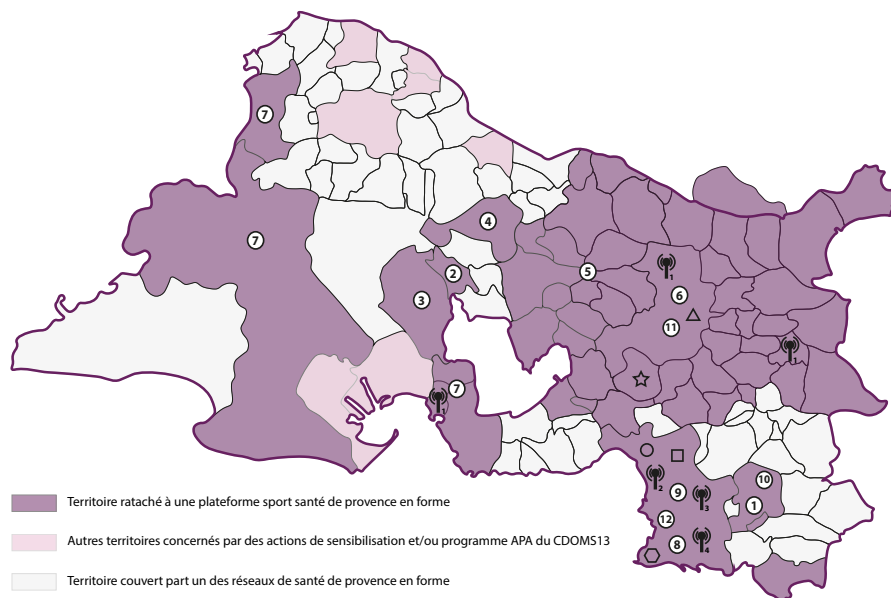
- Interviennent sur 28 communes
- Comptent 90 associations sportives partenaires
- Regroupent 800 médecins prescripteurs et 190 structures médicales.

PLATEFORMES SPORT-SANTÉ

- | | |
|--|---|
| 1 OMS d'Aubagne | 7 CDOMS 13 (Arlès, Tarascon, Pays de Martigues) |
| 2 OMS Miramas | 8 Stade Marseillais Université Club (SMUC) |
| 3 OMS Istres | 9 Ville de Marseille |
| 4 Activité Physique Sur Ordonnance (APSO) et OMS Salon de Provence | 10 Centre Provençal de Médecine du Sport (CPMS) |
| 5 Maison Intercommunale du Sport Santé (MISS) (Eguilles, Velaux, Coudoux, Ventabren, La Fare, Rognac, Vitrolles, Berre, Marignane, Saint-Victoret, Saint-Cannat, Rognes, Charleval, Pélassanne, La Barben, Lançon Provence et Lambesc) | 11 Centre de Santé du CREPS PACA |
| 6 Santé Sport Provence | 12 Hôpital St Joseph |

Réseaux de Santé

- Apport Santé. Plateforme Territoriale d'appui qui rayonne sur tout le département sauf Marseille, Aubagne et La Ciotat
- Santé Croisée. Plateforme de santé qui couvre Marseille, Aubagne et La Ciotat
- CSO Paca Ouest
- Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ASSOCIÉS

- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches-du-Rhône (CDOS13)
- △ Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille Université
- △ CREPS PACA
- ☆ Comité Régional Olympique et Sportif PACA

Pour aller plus loin dans cette démarche, le Département s'est associé à Provence en Forme pour répondre à l'appel à projets «Maisons Sport Santé» du ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que celui des Sports. Provence en Forme a été officiellement labellisé «Maison Sport Santé» le 14 janvier 2020.

Il a été convenu que chaque plateforme territoriale soit une antenne de cette maison pour proposer des offres de Sport Santé de proximité.

En effet, ces maisons auront au minimum des missions d'accueil, d'information, de sensibilisation et d'orientation des personnes «souhaitant maintenir ou améliorer leur santé, par une pratique d'activité physique et sportive» vers des professionnels qualifiés.

Au mieux, elles seront des lieux de suivi de patients intégrés dans un programme sport-santé sur ordonnance.

PLATEFORMES SPORT SANTÉ



L'objectif est d'ouvrir la « maison mère » au sein de la MPJS de Marseille, lieu du siège social de Provence en Forme.

Pour rappel, la MPJS de Marseille hébergeait depuis octobre 2017 jusqu'à sa fermeture temporaire une antenne « Sport Santé/Bien-Être ». Il est prévu un programme d'animation Sport Santé ouvert à tous, à sa réouverture, avec un espace et des créneaux dédiés à l'association Provence en Forme.

Suite à l'appel à projets, le territoire des Bouches-du-Rhône compte

3 MAISONS SPORT-SANTÉ :



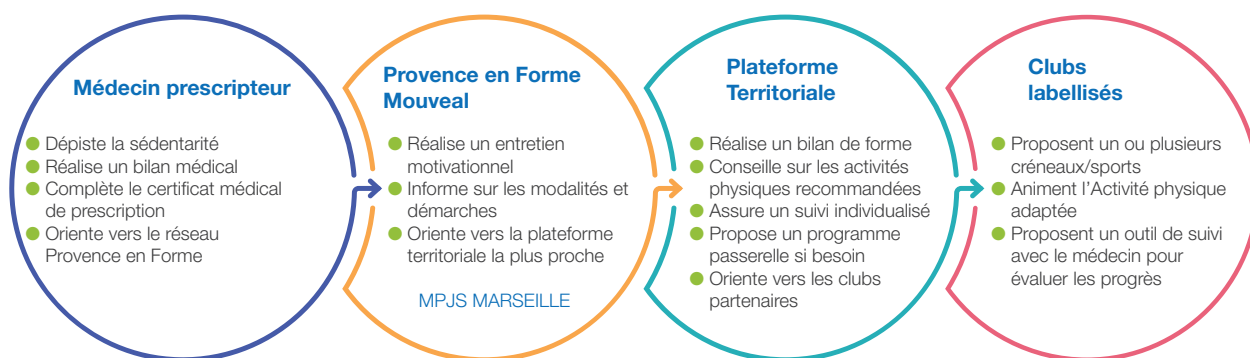
Stratégie du Département

Objectif principal : unifier l'ensemble des acteurs au sein d'une plateforme unique accessible à la population pour une meilleure lisibilité et efficacité.

La volonté du Département est de financer l'ensemble des Maisons Sport Santé labellisées du territoire afin de garantir un accès équitable à l'ensemble des habitants des Bouches-du-Rhône. A ce titre, le service des Sports finance la plateforme Mouveal (à compter de la rentrée 2020).

Deux scénarios sont actuellement à l'étude :

- Mouveal, la plateforme de la ville de Marseille rejoint le centre ressource Provence en Forme pour en faire le guichet d'accès unique pour tout le département
- Mouveal ne rejoint pas Provence en Forme et nous aurons alors 2 guichets d'accès que l'on pourrait découper en Marseille quartiers Sud (Mouveal)/Marseille Centre, quartiers Nord et reste du département (Provence en Forme)



RÔLE DE LA MPJS DE MARSEILLE

- Lieu d'accueil physique du Département pour les renseignements sur le sport santé.
- Propose des créneaux sport santé en lien avec les associations environnantes.
- Siège de Provence en Forme : à ce titre il sera proposé des tests d'état de forme, des entretiens motivationnels, des créneaux d'APA.
- Lieu de communication prioritaire : flyers, conférences, films mais également une programmation événementielle en lien avec les actualités en matière de santé (Octobre rose, Journée du diabète, Téléthon...).

ACCOMPAGNEMENT / FICHE ACTION A / CENTRE RESSOURCE PROVENCE EN FORME

Objectif opérationnel : informer et assurer la promotion du Sport Santé afin de le développer sur l'ensemble du département.

LES AXES

- Développer le Sport Santé sur le territoire afin d'obtenir un maillage fort du territoire
- Proximité/équité d'accès pour l'ensemble des habitants des Bouches-du-Rhône

CADRAGE DE L'ACTION

- Le centre ressource doit fonctionner toute l'année
- Il doit être à destination des différents acteurs : le public en premier lieu, les médecins, les éducateurs, le monde universitaire

MODALITÉS DE L'ACTION

- Faire la promotion du sport santé sur le territoire
- Assurer un lien avec les plateformes départementales
- Animer le réseau sport santé du département ainsi que le site internet
- Proposer des formations pour les intervenants dans le milieu du sport santé

POINTS DE VIGILANCE ET LEVIERS

- S'assurer que le site internet est tenu à jour régulièrement
- Bien intégrer les différents acteurs (aussi bien du milieu médical que du milieu sportif) pour que chacun trouve sa place et apporte une plus-value
- Aptitude à développer le Sport Santé aussi bien par la formation des intervenants que par l'adhésion des médecins prescripteurs

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Labellisation Maison Sport Santé
- Capacités à fédérer l'ensemble des acteurs du département : nombre de membres du réseau et de soutiens
- Gestion du site internet

PERSPECTIVES

- Fédérer l'ensemble des acteurs du Sport Santé du territoire autour d'un projet commun : Provence en Forme
- Développer les liens avec la Région pour une stratégie à plus haut niveau concernant le sport sur ordonnance
- Contacter les CPAM pour toucher de manière plus systématique les médecins prescripteurs
- Développer l'animation du centre ressource au sein de la MPJS de Marseille, siège social de Provence en Forme. En faire le point d'entrée privilégié et identifié pour les personnes souhaitant bénéficier d'activités sport santé

ACCOMPAGNEMENT / FICHE ACTION B

PLATEFORMES SPORT SANTÉ

Objectif opérationnel : sensibiliser et accompagner le plus grand nombre pour promouvoir l'activité physique et réduire les comportements sédentaires

LES AXES

- ▣ Véritable déclinaison territoriale du centre ressource
- ▣ Travail de proximité en lien avec les clubs du territoire

CADRAGE DE L'ACTION

- ▣ Fonctionne sur une année sportive ou sur toute l'année. Les dispositifs proposés doivent permettre de proposer une offre de pratique sport santé satisfaisante ainsi qu'un certain niveau d'information pour les publics.
- ▣ Propose des tests d'état de forme et est en capacité d'orienter le public.

MODALITÉS DE L'ACTION

- ▣ Être pro-actif dans l'animation/développement du centre ressource Provence en Forme
- ▣ Effectuer les bilans de forme pour le sport sur ordonnance
- ▣ Proposer des programmes passerelles si besoin
- ▣ Orienter vers les clubs sportifs labellisés du secteur
- ▣ Animer le réseau local avec les clubs sportifs/ proposer des formations.

POINTS DE VIGILANCE ET LEVIERS

- ▣ S'assurer de l'homogénéité des pratiques entre les différentes plateformes (utilisation des mêmes outils, mêmes messages transmis...).

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ▣ Nombre de personnes reçues, évaluées, orientées
- ▣ Degré de participation dans le centre ressource Provence en Forme
- ▣ Partage d'expérience et entraide/collaboration avec les autres plateformes

PERSPECTIVES

- ▣ Création de nouvelles plateformes dans les zones dépourvues
- ▣ Développer le nombre de maisons sport santé du territoire en fonction des appels à projets

Nouveautés 2020

CRÉATION D'UN LABEL SPORT SANTÉ

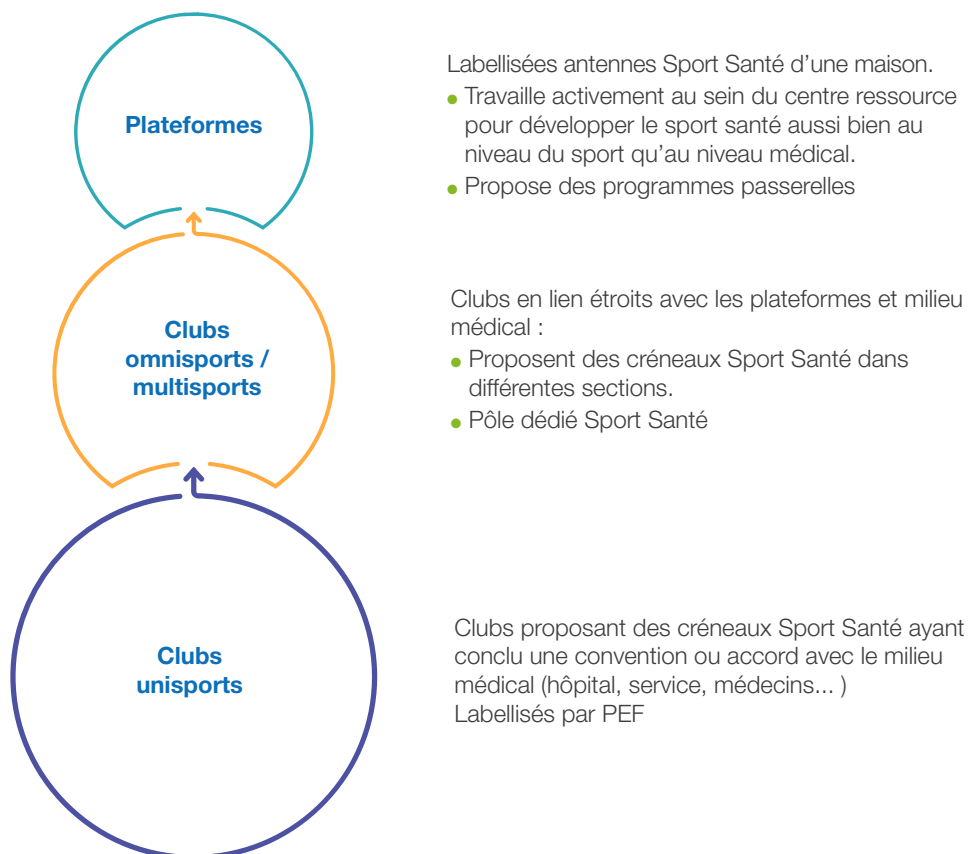
Un travail est en cours avec le centre ressource Provence en Forme (PEF) pour lancer une labellisation des clubs proposant des créneaux Sport Santé. L'objectif de ce label qui devrait être lancé par Provence en Forme au dernier trimestre 2020 est multiple :

- Recenser les clubs ayant des projets Sport Santé aboutis (notamment en ayant développé des conventions avec le milieu médical et en ayant formé spécifiquement les éducateurs)
- Produire une cartographie de l'offre de pratique dans les Bouches-du-Rhône
- Être un gage de qualité pour orienter et rassurer les pratiquants mais également les médecins prescripteurs. Les clubs partenaires se verront recommandés par les plateformes pour orienter les personnes ayant une prescription médicale pour faire du sport vers leurs créneaux sport santé.

A terme, l'objectif est que seules les associations labellisées pourront prétendre à une aide financière spécifique sur la thématique Sport Santé auprès du Département.

FINANCEMENT DES CLUBS SUR DES CRÉNEAUX SPORT SANTÉ

Avec le développement des financements du Département, une nouvelle grille est en cours de réalisation pour différencier les différents types de subventions.



ACCOMPAGNEMENT / FICHE ACTION C CLUBS PROPOSANT DES CRÉNEAUX SPORT-SANTÉ

Objectif opérationnel : développer l'offre de pratique Sport Santé sur le territoire

LES AXES

- S'appuyer sur des clubs bien identifiés pour proposer des créneaux Sport Santé de qualité afin de rassurer les bénéficiaires ainsi que le milieu médical

CADRAGE DE L'ACTION

- Lien avec le milieu médical/Conventions
- Encadrants formés au Sport Santé

MODALITÉS DE L'ACTION

- Créneaux d'activité Sport Santé adaptés aux limites de chacun avec un nombre restreint de participants par créneau

2 niveaux à distinguer dans les clubs :

- Clubs omnisports/multisports : clubs proposant des créneaux Sport Santé dans plusieurs disciplines sportives avec un pôle Sport Santé dédié
- Clubs unisport, proposant une activité Sport Santé

POINTS DE VIGILANCE ET LEVIERS

- Faire attention à la durée de validité du label et effectuer des contrôles
- Bien expliquer les critères au regard du développement des créneaux Sport Santé Bien-être qui ne rentrent pas dans ce cadre

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de nouvelles inscriptions dans les créneaux Sport Santé
- Taux de renouvellement des licences
- Tests d'état de forme au début et à la fin de chaque année pour les participants

PERSPECTIVES

- Encourager les clubs sportifs à développer les programmes Sport Santé en lien direct avec le milieu médical, en subventionnant les projets proposant des conventions avec le milieu médical et le suivi avec des médecins.
- Pour continuer à être financés, ces clubs devront dans un délai de 2 ans être labellisés par le centre ressource Provence en Forme.
- Voir à terme s'il faut subventionner les associations de cette façon ou s'il faut plutôt privilégier une aide à la prise de licence pour les personnes rejoignant ces associations avec un tarif dégressif sur 4 ans.



CONCLUSION

Le Plan départemental Sport Santé Bien-être 2020-2024, dans la lignée des directives nationales, prend une autre ampleur. Après la construction d'une base solide, l'heure est désormais au développement du Sport Santé.

Le Sport Santé se développe de façon exponentielle sur le territoire et le rôle du Département doit être d'encadrer ce développement et de garantir un accès équitable pour tous les habitants des Bouches-du-Rhône. Comment ? En structurant les aides que le Département peut apporter aux différents acteurs du Sport Santé. L'objectif est bien évidemment la santé et le bien-être des habitants des Bouches-du-Rhône. L'enjeu est d'apporter une offre claire et de qualité à l'ensemble des personnes en ayant besoin sur le territoire.

La prévention doit être renforcée auprès des adolescents, c'est un enjeu national.

L'accompagnement doit être toujours plus structuré à mesure que l'offre de service se développe.

Il faut faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de la population des Bouches-du-Rhône. Pour cela, le Département doit développer des outils de communication spécifiques à destination des collégiens, des personnes sédentaires, des personnes souffrant de maladies chroniques ou d'ALD (flyers, films promotionnels, films explicatifs sur les bienfaits du sport et l'enjeu de la nutrition, programmation événementielle via nos partenaires mais également avec les MPJS...).

A ce titre, les MPJS doivent devenir un lieu d'accueil et d'information privilégié pour le développement du Sport Santé : siège de Provence en Forme (Marseille), lieu d'accueil du public, journées de prévention, d'information, créneaux Sport Santé...



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



%ÉoÉ≤%É%WÉ≤É,É%É%É%≈ð/É
:ΠÉ%Ö%Ñ~WÉ≠É≤É
í\WÉ≤ÖÉ%É%WÉ≤É40É%Öí,%WÉ≤É%É%É%
,í%É%Ö%Ö%É≈WÉ≠É≤ÉÉě